

**Arrêté du 26 janvier 2015 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2013 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire et du jury chargé des épreuves prévues par le décret du 10 juin 2004**

**NOR : JUSC1500230A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre I<sup>er</sup> du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-5, R. 811-19 et R. 811-20 ;  
Vu l'arrêté du 15 juillet 2013 portant désignation des membres du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude à la profession d'administrateur judiciaire ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Est désigné en qualité de membre titulaire du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude de la profession d'administrateur judiciaire :

Me Eric ETIENNE-MARTIN, administrateur judiciaire, en remplacement de Me Pierre MULHAUPT, démissionnaire.

Est désigné en qualité de membre suppléant du jury chargé de procéder à l'examen d'aptitude de la profession d'administrateur judiciaire :

Me Alain GENITEAU, administrateur judiciaire en remplacement de Me Frédéric ABITBOL, démissionnaire.

**Article 2**

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 26 janvier 2015.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice,  
Et par délégation,  
La directrice des affaires civiles et du sceau,

**Carole CHAMPALAUNE**